

Lisez moi : Informations générales

Le dossier complet est à renseigner le plus précisément possible.

Une feuille "Procédures" vous précise :

- Les démarches à suivre
- Les conditions d'attribution
- Les tarifs indicatifs (pour information en cas de gratuité)

Procédures à suivre

Ce dossier se présente sous la forme d'une feuille "Demande" à remplir.

Une fois fait, vous pouvez, après avoir sauvegardé votre document, l'imprimer.

La mise en page du document est réalisée ; vous n'avez rien à modifier si vous voulez l'imprimer.

Vous avez simplement à remplir les cellules jaunes. Dans certaines, un menu déroulant est présent. Cliquez dans la cellule, puis cliquez sur l'item choisi. Par ailleurs, dans les cases blanches, les calculs ou reports se font automatiquement.

Dans certaines cellules (Triangle rouge en haut à droite) sont aussi insérés des commentaires explicatifs qui apparaissent quand vous positionnez le pointeur (Croix) au-dessus de la cellule.

Dans la partie "Matériel", les sommes indiquées se calculent automatiquement. En cas de **gratuité**, elles vous sont indiquées comme "valorisation" (*avantages en nature*)

Une fois rempli et sauvegardé, ce dossier doit être **envoyé par mail à :**

e.landier@montvalsurloir.fr

DEMANDE POUR SALLES ET MATERIEL

A compléter et à retourner **2 mois** avant la manifestation à la Mairie de MONTVAL-SUR-LOIR

ATTENTION : Une demande ne vaut pas **accord** .

Nom de l'Association

Nom du demandeur

Fonction

Adresse du demandeur

Code postal

Commune

Téléphone

Courriel

Secteur

MANIFESTATION

Nature de la manifestation

Entrée Payante

Tarif :

Dates :

du

au

Horaires

Lieu (Précis)

INSTALLATION

Date

Heures

REMISE

Date

Heures

SALLE(S) DEMANDEE(S)

1

3

Si Autre, préciser :

2

4

Si Autre, préciser :

MATERIEL DEMANDE (Voir feuilles "Procédures")

	Nombre		Tarif unité		Total	
	Nombre		Tarif unité		Total	
	Nombre		Tarif unité		Total	
	Nombre		Tarif unité		Total	
	Nombre		Tarif unité		Total	
TOTAL GENERAL						

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Demandes spécifiques salles sportives : prolongation éclairage après 23h, chauffage, clés, sono

Fait à

le

Nom du demandeur

ORGANISATION DE MANIFESTATION

PROCEDURES POUR DEMANDE DE SALLE ET/OU DE MATERIEL

I. DEMANDE DE SALLE SEULE OU AVEC MATERIEL

1. L'association (ou l'organisme) qui veut organiser une manifestation nécessitant une salle contacte directement la Mairie (02 43 38 18 07 ou e.landier@montvalsurloir.fr), sans demande préalable aux élus, pour savoir si la salle est disponible.
2. *Si c'est le cas*, la Mairie lui envoie un **formulaire « Organisation de manifestation »** ou l'Association utilise un **formulaire déjà téléchargé**.
3. L'association remplit le formulaire et le renvoie en Mairie par mail ou par courrier.
4. Elle prévoit de fournir pour compléter son dossier une **Attestation d'Assurance + Caution**.

II. DEMANDE DE MATERIEL SEUL

- L'association ou l'organisme récupère un **formulaire « Organisation de manifestation »** :
- a. par demande en Mairie (02 43 38 18 07 ou e.landier@montvalsurloir.fr).
 - b. en utilisant un formulaire déjà téléchargé.

III. DECISION

1. Les élus étudient la demande et donnent (ou non) leur accord
2. *En cas de désaccord*, un courrier est adressé à l'Association pour explications.
3. *En cas d'accord*, sont précisés les conditions (prêt payant ou gratuit) pour salle et matériel.

IV. TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1. La Mairie renvoie à l'Association :
 - a. La Fiche de réservation de salle selon la salle demandée et/ou
 - b. La Fiche de réservation du matériel qui précise les modalités pratiques (enlèvement, livraison, montage,...).
2. La demande est validée à réception du dossier complet :
 - a. **Fiche de réservation de salle** accompagnée de :
 - Chèque de caution
 - Attestation d'assurance
 - b. **Coupon réponse** pour réservation du matériel
3. Après la manifestation (selon les cas, état des lieux et/ou retour du matériel), la Mairie établit la **facturation** pour l'Association.

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

1. ACCORD

- Toute demande sera étudiée par les élus municipaux
- L'accord est systématique pour les établissements scolaires, sauf indisponibilité matériel.
- Il y a accord de principe pour les associations castéloriennes (Loi 1901).
- Dans tous les autres cas, l'accord sera fonction de différents critères (type d'Association demandeuse, nature de la manifestation, commerciale ou non, lieu d'implantation, intérêt pour la commune).

2. TARIFICATION SALLES

- Gratuites pour les établissements scolaires.
- Gratuites pour l'Assemblée générale des associations castéloriennes (Loi 1901)
- Pour les autres cas (autres manifestations, associations non castéloriennes, associations ou organismes commerciaux, manifestations payantes...), la possibilité de gratuité sera étudiée en bureau.
- Le bureau se réserve le droit de modifier ces principes de base pour des *cas spécifiques*.

3. TARIFICATION MATERIEL

- Mêmes principes
- Dans les cas de *perte, vol ou détérioration*, les matériels seront facturés **au prix de remplacement**.

TARIFS 2020 (votés lors des délibérations du Conseil Municipal, séance du 11 décembre 2017)			
<u>MATERIEL</u>			
Barrière à pieds (2,50 m)	4,30 €	Podium (uniquement aux	566,62 €
Chaise bois	1,10 €	Communes de la Communauté de Communes)	
Chaise coquille	1,10 €	Table de 2,50 m + Tréteaux	3,30 €
Grille exposition	3,30 €	Table de 4 m + Tréteaux	5,80 €
Stand	23,00 €	Urne	16,50 €
Parquet	570,00 €	Isoloir	16,50 €
<u>PERSONNEL (Pour mise en place)</u>			
Déplacement (forfait)	26,20 €		
<u>SALLES</u>			
<u>RECOLLETS</u>			
Journée sans cuisine, ni vaisselle	172,00 €	<u>Cosec, Orion, Salle de Gymnastique, Dojo,</u>	
Demi-journée ou soirée sans cuisine, ni vaisselle	103,00 €	<u>Boulodrome, Stades, Bearegard, Point du Jour</u>	
Week-end (vaisselle et cuisine comprise)	272,00 €	· Demi-journée	100,00 €
Vin d'honneur (vaisselle comprise)	57,00 €	· Journée	200,00 €
Supplément cuisine	38,00 €	· Week-end	400,00 €
Supplément vaisselle	57,00 €		
Supplément Patio (loué avec salle)	58,00 €	<u>CASTELORIENNE (Conseil Municipal du 29/06/2015)</u>	
<u>CINEMA RECOLLETS</u>			
Journée entière	225,00 €	· Studio danse	15,00 €
Demi-journée ou soirée	115,00 €	· Salles d'activités	10,00 €
Séance (2h)	60,00 €	<u>FOUBERT</u>	
Séance cinéma communauté de communes	43,00 €	· L'utilisation	50,00 €
Séance cinéma hors communauté de communes	53,00 €	<u>CAVEAU</u>	
Séance cinéma (autres : comité d'entreprise)	60,00 €	· Exposition	Gratuit
		<u>CENTRE CHEVALLIER</u>	
		· Utilisation ponctuelle	13,10 €